

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	12
absents	0
Procurations	0

L'an Deux Mil vingt deux Le 17 Octobre
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 12 octobre 2022
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
PROCURATIONS: EYSSARTIER Jennifer à DELACOTE Aurélie
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : REMBOURSEMENT DE FACTURES A UN ADJOINT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans la cadre de l'évènement culturel mis en place par la commune de Hautefort, Monsieur Philippe MOUSSEULT a fait l'achat de fourniture pour un montant de 60,80 € (SOIXANTE EUROS ET QUATRE VINGT CTS) :

- Leroy Merlin – décoration : 45,80 €
- Pressing – lavage et repassage nappe de réception : 15,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à rembourser la somme de 60,80 € à Monsieur Philippe MOUSSEULT.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 18/10/2022
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20221017-2022-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les 2 mois à compter de sa notification.